

PROCÈS VERBAL

AFFAIRES COURANTES AQRAFE

Université du Québec à Montréal
Pavillon J.-A.-De Sève, 320, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 1L7

Le 9 mai 2014

Sont présents :

Atkinson, Jim	Cégep Vanier
Balut, Evelina	Université McGill
Brousseau, Francis	Université Laval
Comtois, Louise	Polytechnique Montréal
Dubé, Sébastien	Université du Québec à Rimouski (Campus de Lévis)
Eclache, Pierre	HEC Montréal
Giroux, Anne	Cégep de Rosemont
Ladha, Mariam	HEC Montréal
Martel, Yan	Université du Québec à Trois-Rivières
Méthé, Suzanne	Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Noël, Chantal	École Polytechnique Montréal
Perri, Juliette	Université du Québec à Montréal
Rice, Bronwyn	Université McGill
Thériault, Myriam	Université McGill

ORDRE DU JOUR

- I. Signet de l'AFE
- II. Recommandation d'un membre d'une université francophone de Montréal pour le comité conjoint
- III. Recommandation d'un membre pour le comité d'examen des demandes dérogatoires
- IV. Résolution afin d'accorder un soutien financier à Francis Brousseau (Université Laval) pour le service de traduction simultanée lors de la conférence de CASFAA qui aura lieu en juin 2015
- V. Problématiques du processus de confirmation de renseignements scolaires (CRS)

I. Signet de l'AFE

Les signets papier ne sont plus publiés par l'Aide financière aux études (AFE). Suzanne Méthé en a parlé avec Monsieur Riverin, qui lui a expliqué que les étudiants doivent désormais utiliser le flux RSS du site de l'AFE. Or le personnel des bureaux d'aide financière des établissements d'enseignement a besoin d'un support papier pour communiquer les coordonnées de l'AFE, notamment au cours de différents événements (portes ouvertes, séances d'informations, etc.).

Monsieur Riverin a demandé à Suzanne Méthé de consulter les membres de l'AQRAFE pour savoir quelles informations ils aimeraient avoir sur un nouveau signet à développer.

Suite aux discussions, les membres de l'AQRAFE se sont entendus pour développer un nouveau signet qui, en plus de l'information déjà existante :

- aurait le format d'une carte professionnelle,
- aurait le numéro de téléphone de l'AFE,
- contiendrait le lien du simulateur de calcul,
- contiendrait une référence au document en ligne « une aide à votre portée ».

Suite à la disparition du signet, l'Université Laval a développé un modèle de carte avec les coordonnées du bureau de l'aide financière sur le recto et les coordonnées de l'AFE sur le verso. Francis Brousseau a montré le modèle qu'il a développé à titre d'exemple.

Concernant les affiches et les autres moyens de communication, ces points pourront être amenés lors d'un prochain COPAR.

II. Recommandation d'un membre d'une université francophone de Montréal pour le comité conjoint

Suite au dernier comité conjoint qui s'est tenu à Québec le 12 mars 2014, un nouveau membre de l'AQRAFE doit siéger sur le comité conjoint.

Juliette Perri fait valoir qu'aucun représentant francophone des 100 000 étudiants que compte l'île de Montréal ne fait partie du comité conjoint (universités francophones concernées : Université du Québec à Montréal (UQAM), École Polytechnique, HEC Montréal, l'Université de Montréal, École de technologie supérieure (ETS)).

Juliette Perri est la seule à être intéressée par ce poste et pose sa candidature.

Personne d'autre ne se manifeste.

Élection par acclamation.

Suzanne Méthé fait remarquer que la représentativité des Cégeps au comité conjoint n'est pas idéale. Il y a des problèmes de communication avec les représentants des Cégeps sur ce comité.

Juliette Perri explique que Gilles Godin (et dorénavant Juliette elle-même) représente(nt) l'AQRAFE sur ce comité. Maintenant que les Cégeps font partie de l'AQRAFE, ils peuvent faire valoir leur point au comité via l'association.

III. Recommandation d'un membre pour le comité d'examen des demandes dérogatoires

Myriam Thériault est la seule personne à avoir posé sa candidature pour le poste.

Personne d'autre ne se manifeste.

Élection par acclamation.

Juliette transmettra l'information au Ministère. Pour information, tous les autres membres du comité d'examen des demandes dérogatoires seront renouvelés au mois de juin 2014.

IV. Résolution afin d'accorder un soutien financier à Francis Brousseau (Université Laval) pour le service de traduction simultanée lors de la conférence de CASFAA qui aura lieu en juin 2015

L'Université Laval est la prochaine université hôte du colloque de CASFAA en juin 2015.

Juliette Perri fait savoir que l'AQRAFE devrait mieux être représentée auprès de CASFAA. Lors de la conférence CASFAA de 2012 qui s'est tenue à l'UQAM, c'est l'AQRAFE qui avait payé le cocktail d'ouverture (1 200 dollars). Juliette Perri demande aux membres si l'AQRAFE devrait être commanditaire de CASFAA en juin 2015, et précise que cela n'oblige pas l'association à être commanditaire chaque année.

Evelina Balut aimerait que l'AQRAFE participe financière à la tenue de la conférence de CASFAA et précise qu'à la vue des comptes de l'association, l'AQRAFE pourrait participer à hauteur maximale de 5 000 dollars.

Yan Martel demande si l'allocation d'une telle somme à CASFAA nuirait à la réalisation de projets internes. Evelina Balut et Juliette Perri font valoir que pour l'instant, aucun projet qui nécessiterait un gros financement n'est prévu.

Francis Brousseau précise que les frais de traduction sont élevés (17 000 dollars) et qu'ils sont nécessaires (de français en anglais et d'anglais en français).

Après concertation, les membres de l'AQRAFE aimeraient que l'association soit commandite bronze (entre 2 000 et 3 999 dollars). Juliette Perri va rédiger une résolution qui octroie 2 500 dollars à la conférence de CASFAA 2015 (en un seul versement).

Un ajustement à la somme pourra être apporté si nécessaire.

V. Problématiques du processus de confirmation de renseignements scolaires (CRS)

Pierre Eclache et Francis Brousseau expliquent les quatre problématiques relatives à la confirmation des renseignements scolaires qu'ils ont documentées dans une note (analyse avec les chiffres de HEC Montréal et de l'Université Laval). À cause d'une vérification des renseignements scolaires qui ne tient pas compte des calendriers des périodes d'études communiqués par les établissements d'enseignement, l'Aide financière aux études verse de l'aide financière en trop aux étudiants.

Ces problématiques ont été soulevées à l'AFE il y a déjà quelques années, mais aucun suivi n'a été fait.

Les membres présents sont d'accord pour soumettre le document de travail à Monsieur Mario Godin au plus tard au début du mois de juin 2014.

Chantal Noël devient coordonnatrice de ce projet. Elle va soumettre le document de travail à l'ensemble des membres de l'association pour avoir leurs commentaires. Suite à cela, un comité sera responsable de retravailler la note avant d'envoyer la version définitive officielle à Monsieur Godin, accompagné d'une lettre de Juliette Perri, présidente de l'AQRAFE.